

LES *Mérites d'architecture* DE LA *Ville de Québec*

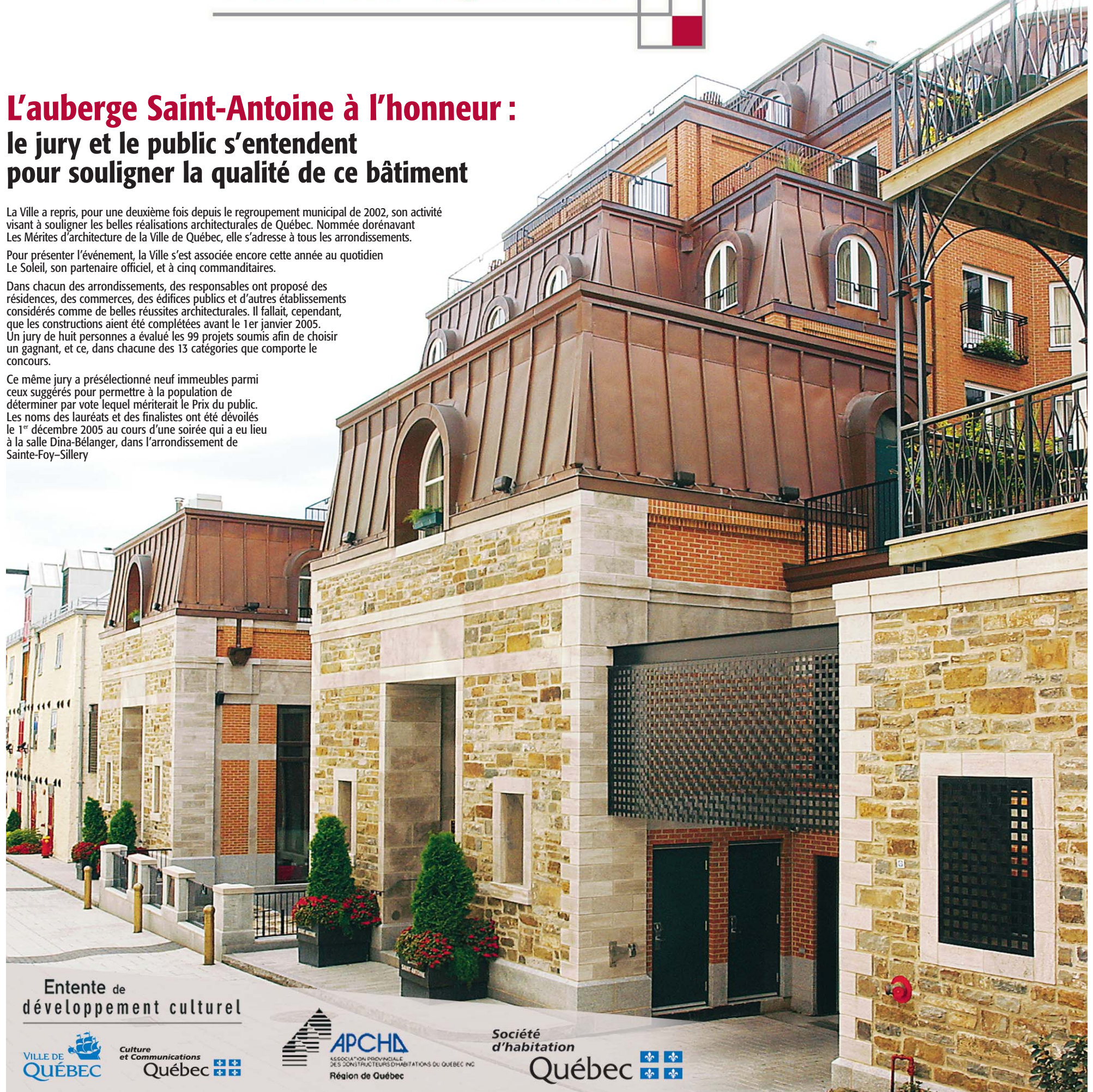
LE SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2005

L'auberge Saint-Antoine à l'honneur : le jury et le public s'entendent pour souligner la qualité de ce bâtiment

La Ville a repris, pour une deuxième fois depuis le regroupement municipal de 2002, son activité visant à souligner les belles réalisations architecturales de Québec. Nommée dorénavant Les Mérites d'architecture de la Ville de Québec, elle s'adresse à tous les arrondissements. Pour présenter l'événement, la Ville s'est associée encore cette année au quotidien Le Soleil, son partenaire officiel, et à cinq commanditaires.

Dans chacun des arrondissements, des responsables ont proposé des résidences, des commerces, des édifices publics et d'autres établissements considérés comme de belles réussites architecturales. Il fallait, cependant, que les constructions aient été complétées avant le 1er janvier 2005. Un jury de huit personnes a évalué les 99 projets soumis afin de choisir un gagnant, et ce, dans chacune des 13 catégories que comporte le concours.

Ce même jury a présélectionné neuf immeubles parmi ceux suggérés pour permettre à la population de déterminer par vote lequel mériterait le Prix du public. Les noms des lauréats et des finalistes ont été dévoilés le 1^{er} décembre 2005 au cours d'une soirée qui a eu lieu à la salle Dina-Bélanger, dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery



Entente de
développement culturel



Culture
et Communications
Québec



APCHA
ASSOCIATION PROVINCIALE
DES SOCIÉTÉS D'HABITATIONS DU QUÉBEC INC.
Région de Québec

Société
d'habitation

Québec





Message du maire de Québec

C'est avec plaisir que je salue les finalistes et les récipiendaires de cette deuxième présentation des Mérites d'architecture de la Ville de Québec.

Si la réputation de Québec, ville d'architecture, n'est plus à faire, il convient toutefois d'entretenir la flamme du beau et du durable sur l'ensemble du territoire de la ville. C'est pourquoi ce concours met en exergue les plus belles réalisations sur des projets aussi variés que des résidences, des commerces, des édifices publics ou d'autres bâtiments présentant de remarquables qualités architecturales.

Cette approche décentralisée a le mérite de désenclaver la beauté architecturale, de la reconnaître partout où elle se trouve et de la faire rayonner afin qu'elle suscite des émules qui, à leur tour, porteront son flambeau. Ainsi, Québec conservera le charme et les attraits d'une ville qui pérennise sa beauté, pour le plus grand plaisir de sa population et de ses nombreux visiteurs.

Félicitations aux finalistes et aux lauréats des Mérites d'architecture de la Ville de Québec !

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier

Comité organisateur

Francine Bégin et Claudine Caron
Service de l'aménagement du territoire

Marie-Andrée Germain, Service des communications

Comité de sélection

Lydia Toupin de l'arrondissement de La Cité

Michel Hubert de l'arrondissement des Rivières

Chantal Poirier de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery

Isabelle Quinn de l'arrondissement de Charlesbourg

André Robitaille de l'arrondissement de Beauport

Sergio Avellan de l'arrondissement de Limoilou

Martin Champagne de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles

Pierre Boulanger de l'arrondissement Laurentien

Membres du jury



Evans Saint-Gelais, président

Evans Saint-Gelais est un architecte de grande expérience, reconnu dans tout le Québec pour ses qualités exceptionnelles de concepteur. Tout au long de ses 42 ans de carrière en pratique privée, il a réalisé de nombreux bâtiments remarquables, écoles, hôpitaux et édifices gouvernementaux, au Québec et plus particulièrement dans la région de la capitale. Monsieur Saint-Gelais, qui a combiné l'enseignement à sa pratique privée, a été professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval de 1961 à 1967. Il a été membre de comités consultatifs auprès des ministères de l'Éducation et de la Justice et a siégé au sein du Comité d'intégration des arts à l'architecture. Il a reçu plusieurs prix et reconnaissances : le prix Pilkinton pour son projet de finissant à la fin de ses études à l'École des beaux-arts de Montréal, obtenu en 1955, et la Médaille du Mérite que lui a décerné en 1961 l'Ordre des architectes du Québec.



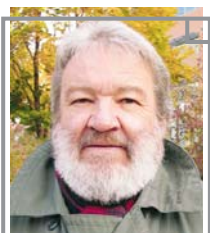
Lucienne Cornet

Madame Lucienne Cornet est membre du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec. Elle est particulièrement renommée pour ses nombreuses œuvres intégrées à l'architecture et à l'environnement, dont la sculpture environnementale du Mémorial des Irlandais, installée à Grosse-Île, réalisée en collaboration avec l'architecte Émile Gilbert; le Quatuor d'airain, que l'on peut voir au Centre des congrès de Québec; et l'Homme-Rivière du Mémorial Price. Détentrice d'une maîtrise en arts visuels, elle est chargée de cours à l'École des arts visuels de l'Université Laval. Artiste prolifique, madame Cornet expose régulièrement au Québec et siège au sein de nombreux jurys. Elle a obtenu plusieurs bourses du Conseil des arts du Canada, du ministère de la Culture du Québec et du Conseil des arts et lettres du Québec et a reçu de nombreuses marques de reconnaissance. En 2001, elle a été nommée Chevalier des arts et des lettres par la ministre française de la Culture.



Denis Chouinard

Denis Chouinard est diplômé en aménagement d'intérieur du Collège de Trois-Rivières et détient un certificat en administration de l'Université du Québec à Rimouski. Il est conseiller principal en aménagement et en gestion de l'espace au sein de Desjardins Sécurité financière, entreprise pour laquelle il travaille depuis 1976. De 1991 à 2001, il a été président de la Société des designers d'intérieur du Québec. Il a siégé au sein des conseils d'administration de l'Institut de design Montréal (IDM) et du Forum design Montréal (FDM). Il est actuellement membre du conseil d'administration de l'Association professionnelle des designers d'intérieur du Québec et du Groupe de recherche en environnement de travail de l'Université de Montréal. Il agit aussi à titre de conseiller auprès du gouvernement québécois en ce qui concerne les questions liées à la standardisation des ameublements et des orientations en matière d'aménagement de bureau.



Louis-Guy Lemieux

Journaliste et auteur, Louis-Guy Lemieux occupe le poste de chroniqueur spécialisé en patrimoine, en histoire et en architecture au quotidien Le Soleil. Antérieurement, toujours à l'emploi du journal, il a occupé les fonctions de critique littéraire, de critique de cinéma et de chroniqueur urbain. Passionné par toutes les formes d'art, monsieur Lemieux a effectué de nombreux stages à l'étranger et a contribué à plusieurs revues spécialisées. Depuis quelques années, il s'intéresse plus particulièrement à l'histoire locale, au patrimoine bâti et à l'architecture de Québec. Monsieur Lemieux compte parmi les membres du jury des Mérites pour la seconde année.



Sélim Massouh

Membre du jury des Mérites pour la deuxième année consécutive, Sélim Massouh détient un baccalauréat en architecture de l'Université Laval (1976) et une maîtrise en administration publique de l'ÉNAP (1988). Il a été membre de l'Ordre des architectes de 1978 à 1996. Il a travaillé au sein de plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec, principalement à la Société d'habitation du Québec. Il est d'ailleurs le directeur général de la section Habitation sociale depuis juillet 2005.



Guy Simard

Technicien en architecture depuis 1977, Guy Simard est conseiller technique en bâtiment depuis cinq ans auprès des membres de l'APCHQ de la région de Québec. À ce titre, il possède une excellente connaissance des tendances de l'industrie de la construction résidentielle dans la région. Dans le cadre de son travail, il coordonne plus d'une trentaine d'activités de formation par an destinées aux constructeurs d'habitation et portant sur des sujets relatifs aux divers secteurs de la construction et de la rénovation résidentielles. Il représente également les entrepreneurs au sein du Regroupement technologique en habitation du Québec. Avant d'occuper ses fonctions à l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ), monsieur Simard a travaillé en pratique privée à titre de responsable de la rédaction des documents relativement à de nombreux projets de construction.



Serge Viau

Architecte et urbaniste, Serge Viau a commencé sa carrière comme consultant dans le domaine de l'urbanisme et du design urbain avant de devenir un employé de la Ville de Québec, où il occupe des postes de direction depuis 1982. Il y a été successivement directeur du Service de l'urbanisme, directeur du Service de la planification et, enfin, directeur général, de 1995 jusqu'à la fin de 2001. Depuis le regroupement municipal de janvier 2002, il assume la direction générale adjointe au Développement durable, coordonnant les services de l'Aménagement du territoire, du Développement économique et de l'Environnement. Il a été l'un des artisans de l'inscription de l'arrondissement historique de Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'ONU et de la création de l'Organisation des villes du patrimoine mondial. Il a donné plusieurs conférences sur la préservation historique, sur la gestion des arrondissements et sur le patrimoine mondial en général. En 2000, l'Ordre des architectes du Québec lui a décerné sa médaille du Mérite et, en 2003, l'Ordre des urbanistes du Québec lui décerne le prix Hans Blumenfeld.



Jacques White

Architecte, membre de l'Ordre des architectes du Québec depuis 1985 et professeur agrégé à l'École d'architecture de l'Université Laval depuis 2000, Jacques White partage sa carrière entre la pratique privée, l'enseignement et la recherche. Il est membre de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec et du Comité consultatif de l'aménagement, de l'architecture et du design à la Commission de la capitale nationale du Québec. Il a été alternativement concurrent, juge et conseiller professionnel dans le cadre de divers concours d'architecture nationaux et internationaux. Plusieurs projets auxquels il a contribué ont mérité des prix et des mentions. Il vient tout juste de se voir décerner le prix Distinction en enseignement 2005 des prix d'excellence en enseignement de l'Université Laval.

HABITATION ■ Construction neuve – Basse densité

LAURÉATES : DANIELLE GIROUX ET MARIE-CLAUDE RHÉAUME
pour la construction d'une résidence unifamiliale située au 1890, chemin Saint-Louis, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Conception : France Laberge, architecte

Réalisation : Lortie Construction inc.



Pour réaliser cette élégante résidence, la conceptrice a su s'inspirer avec cohérence et habileté des éléments de langage hérités de l'œuvre de l'architecte moderniste Robert Blatter, l'identifiant ainsi clairement au quartier de Sillery où elle est construite. Malgré sa grande sophistication, le bâtiment conserve de la sobriété et de la simplicité.

Les membres du jury ont apprécié l'implantation du bâtiment qui tire partie de l'étroitesse du lot, l'utilisation des verticales qui lui confèrent une impression de grandeur, le traitement réussi et bien hiérarchisé de chacune des façades. Enfin, le dialogue entre les espaces extérieurs et intérieurs traduit une réelle symbiose entre cette élégante construction et son environnement.

Ont également été considérés comme finalistes dans cette catégorie :

■ **Les propriétaires de la Résidence unifamiliale**
située au 276, rue Delvincourt, arrondissement de Beauport

Conception : **Gaétan Huot, dessinateur en architecture**
Réalisation : **Les Constructions Maurice Létourneau et fils inc.**

■ **Chantal Gaudreault et Jérôme Tremblay**
Résidence unifamiliale située au 3275, rue du Harfang, arrondissement de Beauport

Conception : **Alfio Borgesi, architecte**
Réalisation : **Construction Yves Turmel inc.**

■ **Denise Plante et Michel Gélinas**
Résidence unifamiliale située au 59, rue Saint-Jean-Baptiste, arrondissement de Beauport

Conception : **Louis Therrien, architecte**
Réalisation : **Habitations Huguette inc.**

■ **François Bourdeau**
Résidence unifamiliale située au 1158, rue des Cornalines, arrondissement de Charlesbourg

Conception : **Asmo design inc.**; Réalisation : **François Bourdeau**

■ **Manon Chabot et Stéphane Landry**
Résidence unifamiliale située au 4510, rue Bellerose, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception et réalisation : **Manon Chabot et Stéphane Landry**

■ **Anabelle Anctil et Vincent Lavoie**
Résidence unifamiliale située au 4515, rue Jordi-Bonet, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : **Les Concepts Pierre W. Dion enr.**
Réalisation : **Construction Confortex inc.**

■ **Diane Kenny et Marc-André Dugas**
Résidence unifamiliale située au 3249, rue Delisle, arrondissement Laurentien

Conception : **Architecture Le Corbusier**
Réalisation : **Construction René Hamel**

■ **Daniel Ouellet**
Résidence unifamiliale située au 3250, rue Delisle, arrondissement Laurentien

Conception : **Eddy Lafrenière**
Réalisation : **Construction Habco inc.**

■ **Clément Proteau**
Résidence unifamiliale située au 1660, boulevard Saint-Joseph, arrondissement des Rivières

Conception : **Michel Gauthier, architecte**
Réalisation : **Clément Proteau**

■ **Arlette Rodrigue Imbert et Louis Imbert**
Résidence unifamiliale située au 2780, rue Silencieuse, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Conception et réalisation : **André Rousseau Construction inc.**

HABITATION ■ Construction neuve – Moyenne et haute densité

LAURÉATS : VILLA BEAUSÉJOUR ET GRT ACTION-HABITATION
pour la construction du bâtiment situé au 110, rue Savio, arrondissement de Beauport

Conception : Lafond Côté, architectes

Réalisation : Construction Marc Drolet inc.



Malgré son apparente modestie, l'architecture de ce complexe résidentiel mérite d'être soulignée. Le jury a été impressionné par les efforts réalisés pour délaissier les solutions architecturales conventionnelles et créer un environnement original et de qualité tout en respectant un budget restreint.

Réalisé avec une économie de moyens, ce bâtiment tire parti de toutes les ressources existantes dans l'environnement immédiat. Mentionnons le vieux presbytère de Villeneuve qui a été recyclé, les stationnements existants de l'église occupé en temps partagé, et enfin, la topographie du terrain. Celle-ci a été utilisée autant pour permettre la circulation intérieure sans obstacle que pour moduler le jeu des toitures. Avant sa construction, le projet a fait l'objet d'une sérieuse étude d'impact volumétrique pour s'assurer de son intégration au gabarit des bâtiments de l'arrondissement historique de Beauport.

Ont également été considérés comme finalistes dans cette catégorie :

■ **Société immobilière des Chutes**
Bâtiments situés aux 1114 à 1126, boulevard des Chutes, arrondissement de Beauport

Conception : **Denis Boucher et Benoit Lachance, architectes**; Réalisation : **Construction Marc Drolet inc.**

■ **Alain Grenier, Jean Massé et Guillaume Grenier**
Bâtiment situé au 510, avenue Royale, arrondissement de Beauport

Conception : **Gilles Tremblay, architecte**; Réalisation : **Construction Marc Drolet inc.**

■ **Groupe Norplex**
Bâtiment situé au 107, quai Saint-André, arrondissement de La Cité

Conception : **Côté, Leahy, Cardas, architectes**; Réalisation : **Groupe Norplex et Construction Gexco**

■ **Coopérative d'habitation Harmonie de Québec**
Bâtiment situé au 576, boulevard Charest Ouest, arrondissement de La Cité

Conception : **Les architectes Jean Côté et Associés**; Réalisation : **Construction Mario Lepire inc.**

■ **François Audet**
Bâtiment situé au 15, rue de l'Hôpital, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : **Jean Grondin, architecte**; Réalisation : **Les Constructions Technipro inc.**

■ **Coopérative d'habitation Oméga**
Bâtiment situé au 74 à 78, rue Saint-Amand, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : **Louis Faille, architecte**; Réalisation : **Lévesque et Associés Construction inc.**

■ **Camil Fontaine**
Bâtiment situé au 1377 à 1401, rue du Printemps, arrondissement Laurentien

Conception : **Camil Fontaine, architecte**; Réalisation : **RAMCO Construction**

■ **Vincent Pageau**
Bâtiment situé au 1170, rue Cadillac, arrondissement de Limoilou

Conception : **Design MGAS**; Réalisation : **Les Habitations M.G.**

■ **Nadeau Construction**
Bâtiments situés aux 2610C à 2618 et 2596 à 2608C, chemin Sainte-Foy, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Conception : **Nadeau Construction et Atelier 4e Niveau inc.**; Réalisation : **Nadeau Construction**

■ **Beaudet et Saucier inc.**
Bâtiments situés aux 3775 et 3825, rue des Compagnons, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Conception : **ARDAM Consultants en architecture inc.**; Réalisation : **Parc des Compagnons de Cartier inc.**

HABITATION ■ Rénovation

**LAURÉATS : ANNIE
LALANCETTE
ET NELSON RUEL**

pour la rénovation
du bâtiment situé au 275,
rue Saint-Vallier Ouest,
arrondissement de La Cité

Conception

**et réalisation : Annie Lalancette
et Nelson Ruel**

La rénovation de ce petit bâtiment résidentiel, dont la largeur atypique de 3,6 mètres posait un défi, a été habilement réussie. Des orientations judicieuses ont été retenues. Mentionnons l'affirmation sans



ambiguïté de l'étroitesse du bâtiment, la préservation et la restauration minutieuses des éléments d'origine encore présents, l'adoption d'une facture épurée et contemporaine mais respectueuse des traditions pour la réalisation des ajouts, l'utilisation de matériaux de grande qualité et la conception de détails soignés.

Le jury souligne le mérite des propriétaires qui ont su déceler le potentiel de ce curieux petit bâtiment et lui redonner une seconde vie de la façon la plus appropriée.

Ont également été considérés comme finalistes dans cette catégorie :

■ **Ginette Samson et René Hamel**
Bâtiment situé au 155, chemin de la Savane,
arrondissement de Beauport

Conception : **Architecture Le Corbusier**
Réalisation : **Construction René Hamel**

■ **Chantal Boulet et Daniel Boulet**
Bâtiment situé au 4499, rue Pontchartrain,
arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : **Les architectes Gallienne-Moisan**
Réalisation : **Construction Michel Gagnon Itée**

■ **Laurienne Beaulieu, Lyna Bédard et
Jean Pelletier Jr.**
Bâtiment situé au 601, rue de l'Hôtel-de-Ville,
arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : **VIRIDIS concept d'aménagement**
Réalisation : **Construction Lachance et Goulet inc.**

■ **Daniel Bédard**
Bâtiment situé au 200, 4^e Rue, arrondissement
de Limoilou (façade de la 3^e Rue)
Conception : **Daniel Bédard**
Réalisation : **Les Constructions Gilles Tremblay**

RECYCLAGE

**LAURÉAT : LA FONDATION
ROBERT-GIFFARD**

pour le recyclage du bâtiment situé
au 1891, chemin de la Canardière,
arrondissement de Limoilou

Conception : Paul Nolet, architecte

Réalisation : Génie Tech, entrepreneur général

Le jury a tenu à souligner les mérites du recyclage de ce bâtiment du patrimoine religieux, l'ancien presbytère de la paroisse Saint-Pascal-de-Maizerets, en centre d'hébergement. Le recyclage qui a nécessité la mise aux normes du bâtiment a été réalisé avec soin, dans le respect de son intégrité. Les éléments d'intérêt du bâtiment et ses détails d'ornementation ont été minutieusement conservés. La délicate intervention d'ajouter une cage d'escalier en façade principale a été parfaitement maîtrisée et ce nouvel élément s'accorde parfaitement au style particulier du bâtiment.

Le nouvel usage retenu pour les lieux est parfaitement adapté au caractère public de ce secteur du quartier Limoilou.



Ont également été considérés comme finalistes dans cette catégorie :

■ **Villa Beauséjour et GRT Action-Habitation**
Bâtiment situé au 110, rue Savio, arrondissement de Beauport

Conception : **Lafond Côté, architectes**
Réalisation : **Construction Marc Drolet inc.**

■ **Restaurant Rouge ou Blanc**
Bâtiment situé au 1040, boulevard Pierre-Bertrand, arrondissement
des Rivières

Conception : **Patty Xénos Design**
Réalisation : **Theodore Cideris**

■ **9129-9115 Québec inc.**
Bâtiment situé au 186, rue De L'Espinay, arrondissement de Limoilou
Conception : **Dallaire et Duchesneau, architectes**
Réalisation : **Groupe Aspect**

■ **Guy Roy**
Bâtiment situé au 331, rue des Sables, arrondissement de Limoilou
Conception : **Josée Poisson et Guy Roy**
Réalisation : **Gaston Boivin entrepreneur - plâtrier**

■ **Mères et monde centre de ressources pour jeunes mères**
Bâtiment situé au 725, 8^e Avenue, arrondissement de Limoilou
Conception : **Henri Bélanger, architecte**
Réalisation : **Construction Pierre Blouin inc.**

PATRIMOINE

**LAURÉAT : MIRELLE LACASSE ET
FIRMIN BERNATCHEZ
AINSI QUE
MME ET M. DENIS CANTIN**

pour la restauration extérieure du bâtiment situé au
510, avenue Wilfrid-Laurier, arrondissement de La Cité



Conception : André Moisan, architecte

**Réalisation : Guy Royer, ébéniste et Toitures
Qualitoit inc.**

Le jury souligne la qualité des projets mis en candidature dans cette catégorie et pour laquelle le choix d'un gagnant a été ardu. Les travaux réalisés au bâtiment du 510, avenue Wilfrid-Laurier ont cependant retenu son attention pour la justesse des interventions, pour le remarquable souci du détail apporté à la restitution des éléments ainsi que pour la volonté rarement égalée, lors d'une restauration domiciliaire, d'en préserver fidèlement l'authenticité. Il tient à féliciter les propriétaires de ce bâtiment exceptionnel pour leur sensibilité et pour leur engagement à le préserver dans son intégralité.

MENTION SPÉCIALE DU JURY

PIERRE-ANDRÉ LÉVESQUE

pour la restauration extérieure du bâti-
ment situé au 10, boulevard des Alliés,
arrondissement de Limoilou

Conception : Pierre-André Lévesque

Réalisation : Construction François Durand inc.



Dans un tout autre contexte, le jury souligne l'excellence des interventions réalisées sur un bâtiment d'un patrimoine plus récent. Elles constituent des pistes intéressantes pour la mise en valeur de bâtiments des premières banlieues de Québec puisque, tout en préservant les caractéristiques essentielles d'origine du bâtiment, elles lui confèrent une allure urbaine qui l'intègre davantage à son environnement.

Ont également été considérés comme finalistes dans cette catégorie :

■ **Josée Pelletier et Raynald Lachance**
Bâtiment situé au 1201, rue du Cantal, arrondissement de Charlesbourg
Conception : **Josée Pelletier et Raynald Lachance**
Réalisation : **Prochoix construction**

■ **France Duchesneau et Christian Légaré**
Bâtiment situé au 1882, chemin Saint-Barthélemy, arrondissement
de La Haute-Saint-Charles

Conception et réalisation : **France Duchesneau et Christian Légaré**

■ **Madame Claire Paquet et Monsieur Denis Paquet**
Bâtiment situé au 145, chemin du Lac, arrondissement Laurentien

Conception : **Denis Paquet et Groupe Concept enr.**
Réalisation : **Denis Paquet, Hamel et Alain inc. et Toiture S.P.**

■ **Henriette Legault et Austin Reed**
Bâtiment situé au 1933, place Valcourt, arrondissement des Rivières
Conception et réalisation : **Henriette Legault et Austin Reed**

ÉDIFICE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL ■ Construction neuve

LAURÉAT : ENTREPRISES DE LA BATTERIE INC.

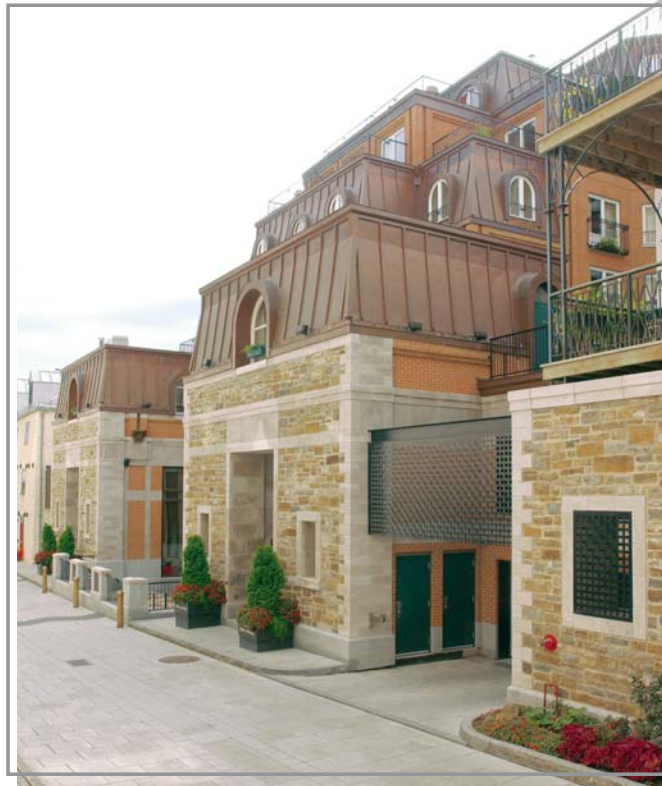
pour la construction du bâtiment
situé au 8, rue Saint-Antoine,
arrondissement de La Cité

Conception : **ARDAM consultants
en architecture inc.**

Réalisation : **Construction J.E. Verreault
& fils Itée**

Plusieurs éléments de ce projet exceptionnel ont retenu l'attention du jury. Mentionnons ses qualités architecturales, son respect du gabarit du quartier historique du Vieux-Québec et le choix des matériaux. Son caractère remarquable tient de sa composition unique privilégiant la présence de vestiges archéologiques d'importance majeure. Ces vestiges proviennent des premières lignes de quais construites en bordure du fleuve ainsi que ceux du mur est de la batterie Royale. Le rez-de-chaussée de l'hôtel s'articule autour de ces vestiges qui ont été conservés, restaurés et mis en valeur. L'habile jeu de vitrines et de décrochés, sur la façade de la rue Saint-Antoine, permettent autant au promeneur qui chemine à l'extérieur du bâtiment qu'à la clientèle de l'hôtel qui traverse le hall, de visualiser ces vestiges et de comprendre une page d'histoire de la ville.

Il faut souligner l'initiative du promoteur du projet qui a permis cette collaboration avec la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Il en est résulté une mise en valeur archéologique unique qui constitue un modèle de partenariat entre les secteurs public et privé et une contribution significative à la promotion de l'héritage culturel collectif.



Ont également été considérés comme finalistes dans cette catégorie :

■ **Développements Trop Beau Itée**
Bâtiment situé au 755, rue Clemenceau, arrondissement de Beauport
Conception : **Le Groupe Moreau & Beaudoin inc.**
Réalisation : **Ronam Construction inc.**

■ **Ameublements Tanguay inc.**
Bâtiment situé au 799, rue Clemenceau, arrondissement de Beauport
Conception : **Hudon & Julien, architectes**
Réalisation : **Garoy Construction inc.**

■ **Centre de Santé-Beauté Izba Spa**
Bâtiment situé au 32, boulevard René-Lévesque Est, arrondissement de La Cité
Conception : **Groupe Gerpatec inc.**
Réalisation : **Construction Marc Drolet inc.**

■ **Ameublements Léon Itée**
Bâtiment situé au 2840, rue Einstein, arrondissement Laurentien
Conception : **Hervé Pomerleau inc.**
Réalisation : **Murphy Hilgers architect inc.**

■ **Provigo propriétés ltd**
Bâtiment situé au 1201, autoroute Duplessis, arrondissement Laurentien
Conception : **Martin, Morris et Marcotte, architectes**
Réalisation : **PLURAM**

■ **Drapeaux et Bannières L'Étendard**
Bâtiment situé au 3775, rue Jean-Marchand, arrondissement des Rivières
Conception : **Martin Tanguay, Jacques Villeneuve et Associés**
Réalisation : **Construction J.C.C.**

ÉDIFICE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL ■ Rénovation

LAURÉATE (EX ÆQUO) : ISABELLE ALBERNHE

pour la rénovation du bâtiment situé au
410, rue Saint-Anselme, arrondissement de
La Cité

Conception : **Isabelle Albernhe**
Réalisation : **Construction Denis inc.**

et

LAURÉAT (EX ÆQUO) : GEXFOR INC.

pour la rénovation du bâtiment situé au
95, rue Saint-Joseph Est, arrondissement
de La Cité

Conception : **Icoss inc.**
Réalisation : **Menuiserie Ranger**

En regardant les photos de ces deux bâtiments voisins avant les rénovations, l'on comprend l'ampleur de la tâche accomplie par chacun des propriétaires et leur équipe de réalisation. L'enveloppe extérieure de chaque bâtiment a été refaite d'une manière sensible, appropriée et respectueuse du langage architectural du quartier. Les anciens revêtements décrépis ont été remplacés par de la brique utilisée avec raffinement en reprenant les jeux traditionnels employés pour souligner les ouvertures. Des corniches intéressantes ont été ajoutées. Pour le bâtiment de la rue Saint-Anselme, les portes et les fenêtres ont été remplacées par des composantes contemporaines de qualité alors que pour celui de la rue Saint-Joseph, on a supprimé la monotonie des murs aveugles en dotant l'étage d'ouvertures bien disposées selon le rythme en usage dans le quartier. Le résultat est heureux, ses façades vivantes participent maintenant à l'animation de la rue.

Le jury tient à souligner le caractère exemplaire de ces deux réalisations voisines qui auront certainement un effet d'entraînement dans ce secteur du centre-ville en pleine effervescence.



Ont également été considérés comme finalistes dans cette catégorie :

■ **Le Festival d'été de Québec**
Bâtiment situé au 226, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité
Conception : **Onil Poulin architecte et Version III Design**
Réalisation : **Gexco Construction**

■ **Chatel automobiles Itée**
Bâtiment situé au 1350, rue Bouvier, arrondissement des Rivières
Conception : **Côté, Chabot, Morel architectes**
Réalisation : **Côté, Chabot, Morel architectes et Questco inc.**

■ **Richard Couillard et Jean Couillard**
Bâtiment situé au 2900, chemin Saint-Louis, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery
Conception : **Saint-Gelais, Montminy architectes**
Réalisation : **Construction E. Huot inc.**

■ **Centre d'implantologie dentaire Jacques Bernier**
Bâtiment situé au 3105, boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery
Conception : **Le Groupe Gerpatec inc.**
Réalisation : **Ogesco Construction inc.**

■ **Daniel Plamondon**
Bâtiment situé au 2690, 1^{re} Avenue, arrondissement de Limoilou
Conception : **Prontô Groupe concept**
Réalisation : **Construction Citadelle inc.**

■ **Richard Dorion**
Bâtiment situé aux 3243 à 3247, 1^{re} Avenue, arrondissement de Limoilou
Conception : **Prontô Groupe concept**
Réalisation : **Construcsim inc.**

AFFICHAGE

LAURÉAT : LES CONSULTANTS DMG INC.

pour l'enseigne sur poteau réalisée au 2505, boulevard Wilfrid-Hamel, arrondissement des Rivières

Conception : Les consultants DMG inc.

Réalisation : Les consultants DMG inc. et Le Groupe Poitras

Ce beau concept d'affichage a retenu l'attention des membres du jury pour la pureté de son design mais surtout pour son intégration à l'ensemble du bâtiment. En plus de permettre la signalisation adéquate du commerce, le socle retenant l'enseigne sert aussi de support à l'avant-toit qui protège la porte d'entrée. L'ensemble permet de moduler la façade conven-



tionnelle de cet édifice et ajoute à sa qualité visuelle. Le choix des couleurs et des matériaux, l'équilibre des formes, la qualité du design graphique forment un tout harmonieux et sobre.

Ont également été considérés comme finalistes dans cette catégorie :

■ **Centre de Massothérapie de Beauport**
Pour l'enseigne sur pylône réalisée au 3592, chemin Royal, arrondissement de Beauport
Conception et réalisation : **Artisan Jean Chainé**

■ **Le Vélomane**
Pour l'enseigne sur pylône réalisée au 957, avenue Royale, arrondissement de Beauport
Conception et réalisation : **Enseignes Garneau enr.**

■ **Boutique Pot-en-Ciel**
Pour l'ensemble des enseignes réalisées au 27, rue du Petit-Champlain, arrondissement de La Cité
Conception et réalisation : **Miller Graphistes conseils inc.**

■ **Zil & Zel inc.**
Pour l'enseigne en potence réalisée au 595, rue Saint-Jean, arrondissement de La Cité

Conception et réalisation : **S-PACE signalétique**

■ **Coiffure Guylaine Poulin**
Pour l'enseigne sur pylône réalisée au 9925, boul. de l'Ormière, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception et réalisation : **Artisan Jean Chainé**

■ **Centre de yoga Québec**
Pour l'enseigne à plat réalisée au 1355, 3^e Avenue, arrondissement de Limoilou
Conception et réalisation : **Artisan Jean Chainé**

■ **Jocelyn Blouin, Pièces de voitures antiques et de compétition**
Pour l'ensemble des enseignes réalisées au 370, 4^e Rue, arrondissement de Limoilou
Conception : **Jocelyn Blouin**
Réalisation : **Imagémo**

ÉDIFICE PUBLIC ET INSTITUTIONNEL

LAURÉAT : INSTITUT NATIONAL D'OPTIQUE

pour la construction de la phase 2 du bâtiment situé au 2740, rue Einstein, arrondissement des Rivières

Conception : Bélanger, Beauchemin, architectes et Bernard et Cloutier, architectes

Réalisation : J.E. Verreault et fils Itée

Le jury a retenu l'Institut national d'optique comme lauréat pour ses qualités générales de conception et de réalisation de cet édifice.

La justesse des rapports volumétriques, l'intégration de l'axe de circulation, véritable épine dorsale du complexe, l'utilisation de la lumière, le soin apporté à l'intégration artistique des éléments de mécanique, le traitement exceptionnel des détails concourent à l'expression distinctive de cette construction.

Il faut souligner enfin la qualité des aménagements extérieurs qui inspirent le calme et viennent ancrer le bâtiment dans son environnement.

Ont également été considérés comme finalistes dans cette catégorie :

■ **Théâtre de la Bordée**
Bâtiment situé au 315, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité
Conception : **Les architectes Jacques Plante et Gallienne-Moisan**; Réalisation : **Lauréat Pépin inc.**



■ **Héma Québec**
Bâtiment situé au 1009, route du Vallon, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery
Conception et réalisation : **Hervé Pomerleau inc.**

■ **Centre Mère-Enfant du CHUQ**
Bâtiment situé au 2705, boul. Laurier, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery
Conception : **Le Consortium Bélanger, Beauchemin, Gilbert, St-Pierre, architectes**
Réalisation : **Consortium Roche-EBC**

ENTRETIEN - PRÉSERVATION

LAURÉATS : MARTINE FRASER ET YVAN CYR

pour l'entretien du bâtiment situé au 350, avenue Notre-Dame, arrondissement de Charlesbourg

Toutes les heureuses réalisations mises en valeur lors de cet événement des Mérites d'architecture rivalisent de finesse et d'imagination. Mais elles seraient vaines et inutiles si elles n'étaient pas complétées par l'effort discret, mais essentiel d'une foule de propriétaires soucieux de la qualité de leur milieu de vie. Ceux-ci consacrent année après année, temps, argent et énergie à l'entretien minutieux de leur bâtiment. C'est pourquoi la Ville de Québec a voulu mettre en évidence leur apport significatif à la préservation et à la sauvegarde du patrimoine architectural.

Cette année, le jury tient à souligner les efforts et la persévérance des propriétaires de ce bâtiment de l'arrondissement de Charlesbourg, vraisemblablement construit autour de 1890, et dont ils ont pris possession en 1999. Grâce à quelques interventions bien ciblées, ils ont redonné toute son authenticité à cette maison alors abandonnée depuis de nombreuses années. Plus que le caractère architectural du bâtiment, c'est aussi tout l'esprit des lieux qu'ils ont su rendre et préserver. Ces efforts sont



continuellement renouvelés, encore chaque année, pour redonner à la propriété son caractère de domaine champêtre. Le soin apporté à l'aménagement paysager, à la restauration des dépendances, aux détails des clôtures, à l'aménagement des circulations et des aires de stationnement est remarquable.

Ont également été considérés comme finalistes dans cette catégorie :

■ **Monique Ruel et Jean-Paul Dumont**
Bâtiment situé au 8135, 1^{er} Avenue, arrondissement de Charlesbourg

■ **Joseph Simms**
Bâtiment situé au 162, avenue Plante, arrondissement des Rivières

■ **André Mailloux**
Bâtiment situé au 683, boul. Saint-Joseph, arrondissement des Rivières

■ **Mariette Montambault et Jean Picard**
Bâtiment situé au 1970, avenue Maufilet, arrondissement de Limoilou

■ **Isabelle Dufour et Jean-François Belleau**
Bâtiment situé au 340, 22^e Rue, arrondissement de Limoilou

■ **Richard Pelletier et Gilles Aubert**
Bâtiment situé au 8085, le Trait-Carré Ouest, arrondissement de Charlesbourg

INTÉGRATION REMARQUABLE AU MILIEU

LAURÉAT : PROGRAMME D'ENCADREMENT CLINIQUE ET D'HÉBERGEMENT

pour la construction du bâtiment situé au 241, rue Dorchester, arrond. de La Cité

Conception : **La Rochelle Peirolo architecture**

Réalisation : **Lévesque et Associés Construction inc.**

Cette réalisation a retenu l'attention des membres du jury par la qualité de son intégration à l'environnement bâti. Sans tomber dans un mimétisme servile, ses concepteurs ont su élaborer un projet de facture actuelle qui reprend avec souplesse les principales caractéristiques architecturales des bâtiments voisins à l'égard de l'implantation, de la volumétrie, des matériaux et des détails. Les membres du jury ont apprécié le traitement des entrées et des balcons.

Le résultat est sobre et cohérent et dégage une impression d'harmonie avec le quartier.

Ont également été considérés comme finalistes dans cette catégorie :

■ **Alain Grenier, Jean Massé et Guillaume Grenier**
Bâtiment situé au 510, avenue Royale, arrondissement de Beauport

Conception : **Gilles Tremblay, architecte**
Réalisation : **Construction Marc Drolet inc.**

■ **Coopérative d'habitation La Maison du Peuple et Groupe de ressources techniques SOSACO**

Bâtiments situés aux 905 à 965, 1^{re} Avenue ainsi qu'aux 7 à 15 et 10 à 18, rue de la Briqueterie, arrondissement de Limoilou

Conception : **ABCP Architecture et Urbanisme**
Réalisation : **Habitations Consultants H.L. inc.**



■ **Société le Radoub inc.**
Bâtiment situé au 916, rue de Beloeil, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Conception : **Paul Nolet, architecte**
Réalisation : **Lévesque et Associés Construction inc.**

DESIGN INTÉRIEUR

Devant l'abondance des intérieurs commerciaux de qualité réalisés au cours des dernières années, sur l'ensemble de son territoire, la Ville de Québec a voulu récompenser l'intérêt grandissant des propriétaires pour l'aménagement de leur commerce ou de leur place d'affaires ainsi que le talent des créateurs qui les conçoivent. Pour la première édition de ce Mérite, une sélection impressionnante de projets de grande qualité a été soumise au jury qui les a tous retenus. L'engouement suscité par l'inscription de cette nouvelle catégorie nous laisse entrevoir qu'elle fera désormais partie de la liste officielle des Mérites que souligne la Ville de Québec lors de son gala annuel.

LAURÉAT : THÉÂTRE DE LA BORDÉE

pour l'aménagement intérieur du théâtre situé au 315, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité

Conception : **Jacques Plante de Les architectes Jacques Plante et Gallienne-Moisan**



Le jury souligne la cohérence de l'aménagement de l'ensemble du projet. Malgré la grande diversité des affectations et des fonctions de chacun des espaces du bâtiment, on y retrouve partout une même unité d'ambiance. Que l'on circule dans le hall, dans le foyer, que l'on emprunte l'escalier monumental, ou que l'on soit assis dans la salle de spectacles, un même fil conducteur anime les aménagements et les lie les uns aux autres. Le choix des couleurs, le travail du béton, l'intégration des œuvres d'art, les relations avec l'extérieur du bâtiment contribuent au raffinement de l'aménagement et à l'atmosphère accueillante des lieux. Les immenses pans vitrés de la façade principale, dans une belle complicité, permettent de percevoir de l'extérieur les espaces intérieurs du théâtre et d'offrir l'animation des lieux en spectacle aux passants. Ceci fait de ce bâtiment une œuvre complète qui participe à la dynamique urbaine de la rue Saint-Joseph.

MENTIONS SPÉCIALES DU JURY

VERSA RESTAURANT - BAR

pour l'aménagement intérieur du restaurant-bar situé au 432, rue de l'Église, arrondissement de La Cité

Conception : **Pierre Brousseau de Camdi Design inc.**



Le jury a aussi tenu à souligner l'excellence des aménagements réalisés au restaurant-bar le Versa dans le quartier Saint-Roch. Rien n'est gratuit et tout concorde à la fonctionnalité des lieux. Les éléments de design balisent les circulations, l'éclairage est raffiné et subtil et contribue à l'ambiance tout en

étant efficace. Le jury a souligné les jeux de lumière bien étudiés derrière le bar et la convivialité de la grande table réfectoire illuminée en rouge.

et

RESTAURANT L'UTOPIE

pour l'aménagement intérieur du restaurant situé au 226 1/2, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité

Conception : **Pierre Bouvier, architecte de Atlante architecture + design inc.**



accueillante. Le jury a apprécié l'intégration réussie de l'ancien plancher de terrazzo qui dynamise le nouveau décor.

Ont également été considérés comme finalistes dans cette catégorie :

■ **Ameublements Tanguay inc.**
Bâtiment situé au 7200, rue Armand-Via, arrondissement de Beauport
Conception : **Chantale Lachance et Nathalie Perron de Ameublements Tanguay inc.**

■ **Serre exotique du Jardin zoologique du Québec**
Bâtiment situé au 9300, rue de la Faune, arrondissement de Charlesbourg
Conception : **André Moisan, Jacques Plante et Mehdi Ogoughi, architectes de Gallienne-Moisan Plante / EREMC**

■ **Mobilier de bureau MBH**
Bâtiment situé au 25, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité
Conception : **Jacques Plante, architecte de L'architecte Jacques Plante**

■ **De Blanchet pâtisserie - épicerie fine**
Bâtiment situé au 435, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité
Conception : **Pierre Brousseau et Yves Montpetit de Camdi Design inc.**

■ **Boudoir Lounge**
Bâtiment situé au 441, rue de l'Église, arrondissement de La Cité
Conception : **Pierre Brousseau de Camdi Design inc.**

■ **Baltazar**
Bâtiment situé au 461, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité
Conception : **Luc Bélanger et Jean Campeau**

■ **Benjo**
Bâtiment situé au 543, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité
Conception : **Pierre Brousseau et Yves Montpetit de Camdi Design inc.**

■ **Auberge Saint-Antoine**
Bâtiment situé au 8, rue Saint-Antoine, arrondissement de La Cité
Conception : **Martha Bate Price, Monique Amyot et Lucy Price de Décors Price Amyot Price**

■ **Café du Monde**
Bâtiment situé au 84, rue Dalhousie, arrondissement de La Cité
Conception : **Lemay Michaud Architecture Design**

■ **Restaurant Rouge ou Blanc**
Bâtiment situé au 1040, boul. Pierre-Bertrand, arrondissement des Rivières
Conception : **Patty Xénos Design**

■ **Boutique Caseus & cie**
Bâtiment situé au 1287, 3^e Avenue, arrondissement de Limoilou
Conception : **Marc Frédéric Parent**

■ **L'École de cirque de Québec**
Bâtiment situé au 750, 2^e Avenue, arrondissement de Limoilou
Conception : **Bernard Serge Gagné, architecte de ABCP Architecture et Urbanisme**

■ **Mademoiselle B**
Bâtiment situé au 541, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité
Conception : **Jean Campeau et Jacques Labrecque de JL Consultant**

■ **Restaurant Panache**
Bâtiment situé au 10, rue Saint-Antoine, arrondissement de La Cité
Conception : **Lemay Michaud Architecture Design**

■ **Largo Resto-Club**
Bâtiment situé au 643, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité
Conception : **Gino Sainte-Marie**

PRIX SPÉCIAUX DU JURY

Traditionnellement, le jury des Mérites d'architecture de la Ville de Québec attribue un Prix spécial parmi l'ensemble des projets soumis à son attention. Ce prix est réservé à des réalisations dont la qualité et l'impact sur le milieu les placent dans une catégorie à part. Exceptionnellement cette année, les membres du jury ont accordé ce prix à deux réalisations qui, quoique très différentes l'une de l'autre, ont en commun la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

LAURÉATS : CLAIRE PAQUET ET DENIS PAQUET

pour la restauration du domaine situé
au 145, chemin du Lac, arrondissement Laurentien

Conception : **Denis Paquet et Groupe concept enr.**

Réalisation : **Denis Paquet, Hamel et Alain inc. et Toiture S.P.**



Parmi l'ensemble des candidatures soumises, le jury a particulièrement remarqué le travail exceptionnel entrepris par les propriétaires pour restaurer ce domaine d'une grande valeur patrimoine, l'ancienne ferme Goulet. La magnifique maison et tous les bâtiments de ferme ont été remis en état avec minutie. La volonté de conserver l'esprit et le caractère champêtre de ce lieu unique rend cette réalisation si méritoire. Le jury rend donc hommage à l'engagement de ces propriétaires qui, sans aucune subvention ou soutien financier des institutions publiques, ont redonné vie à un ensemble de grande valeur qui témoigne du passé agricole du secteur ouest de la ville.

et

LAURÉAT : AUBERGE SAINT-ANTOINE

pour l'aménagement intérieur de l'hôtel situé au 8, rue Saint-Antoine, arrondissement de La Cité

Conception : **Martha Bate Price, Monique Amyot et Lucy Price de Décors Price Amyot Price**



Le jury rend hommage à la famille Price, propriétaire de l'Auberge, non seulement pour la qualité du design intérieur de l'Auberge Saint-Antoine mais aussi pour leur implication dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine archéologique du Vieux-Québec. Ces propriétaires ont manifesté la volonté, dès l'origine du projet, non seulement d'intégrer les vestiges des quais présents sous leur propriété au concept architectural du bâtiment mais aussi d'utiliser les artefacts trouvés lors des fouilles archéologiques comme thématique principale pour l'aménagement intérieur de leur hôtel. On retrouve donc ces magnifiques objets partout, dans le hall, dans les aires de circulation et dans les pièces principales du rez-de-chaussée. Ces objets personnalisent aussi chacune des chambres. Le concept d'éclairage raffiné qui vient mettre en

valeur les artefacts et la maçonnerie des vestiges mérite d'être souligné.

En matière de design intérieur, les résultats sont exceptionnels. Une ambiance chaleureuse et confortable et un décor directement rattaché à l'histoire des lieux en font un environnement unique au monde. Au-delà du décor, cette réalisation, issue d'une collaboration avec la Ville et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, constitue une mise en valeur archéologique réussie et un modèle de partenariat entre les secteurs public et privé.

PRIX DU PUBLIC

Afin d'associer de plus près la population à cette célébration de l'architecture, la Ville de Québec, en collaboration avec le quotidien Le Soleil, a répété la tenue de ce volet des Mérites qui connaît un vif succès depuis sa création en 1993, le Prix du public.

Ainsi, la population s'est exprimée et a voté pour la réalisation architecturale qui, selon elle, a marqué cette année avec le plus de bonheur le paysage urbain de Québec.

LAURÉAT : ENTREPRISES DE LA BATTERIE INC.

pour la construction du bâtiment situé
au 8, rue Saint-Antoine,
arrondissement de La Cité

Conception : **ARDAM consultants
en architecture inc.**

Réalisation : **Construction J.E. Verreault
& fils Itée**



**Ont également été considérés comme finalistes
dans cette catégorie :**

■ Résidence

275, rue Saint-Vallier Ouest, arrondissement de La Cité

Rénovation

Conception et réalisation : **Annie Lalancette et Nelson Ruel**

■ Théâtre de la Bordée

315, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité

Construction neuve

Conception : **Les architectes Jacques Plante et Gallienne-Moisan**

Réalisation : **Lauréat Pepin inc.**

■ Résidence

510, avenue Wilfrid-Laurier, arrondissement de La Cité

Patrimoine

Conception : **André Moisan, architecte**

Réalisation : **Guy Royer, ébéniste et Toitures Qualitoit inc.**

■ Auberge Saint-Antoine

8, rue Saint-Antoine, arrondissement de La Cité

Construction neuve

Conception : **ARDAM consultants en architecture inc.**

Réalisation : **Construction J.E. Verreault & fils Itée**

■ Coopérative d'habitation Oméga

74 à 78, rue Saint-Amand, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Construction neuve

Conception : **Louis Faille, architecte**

Réalisation : **Lévesque et Associés Construction inc.**

■ Domaine de l'ex-ferme Goulet

145, chemin du Lac, arrondissement Laurentien

Patrimoine

Conception : **Denis Paquet et Groupe concept**

Réalisation : **Denis Paquet, Hamel et Alain inc. et Toiture S.P.**

■ Institut national d'optique

2740, rue Einstein, arrondissement des Rivières

Construction neuve (phase 2)

Conception : **Bélanger Beauchemin, architectes**

Réalisation : **J.E. Verreault et fils Itée**

■ Résidence Saint-Pascal

1891, chemin de la Canardière, arrondissement de Limoilou

Recyclage

Conception : **Paul Nolet, architecte**

Réalisation : **Génie Tech**

■ Centre Mère-Enfant du CHUQ

2705, boulevard Laurier, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

Construction neuve

Conception : **Le Consortium Bélanger, Beauchemin, Gilbert, St-Pierre, Architectes**

Réalisation : **Consortium Roche-EBC**